

Concili-Action proche aideance



Questionnaire de repérage

Les questions suivantes visent à mieux comprendre la situation de proche aideance des usager·ère·s et à les orienter le cas échéant vers les ressources et services appropriés. Elles doivent être utilisées de façon flexible et adaptées selon le contexte de chaque personne.

Consultez l'outil



S'informer de la situation de proche aideance, du parcours migratoire et du contexte familial

1. Est-ce que la personne rencontrée prend soin d'au moins un·e proche ayant une condition psychosociale ou de santé particulière?

Identifier si la personne est proche aidante d'au moins une personne vivant avec une maladie, un handicap ou un enjeu psychosocial nécessitant un accompagnement particulier.

2. Est-ce que je suis au courant du statut migratoire et du contexte d'immigration :

- De la personne qui prend soin d'un·e proche?
- De la personne aidée?

Prendre en compte les raisons et les motivations ayant mené à l'immigration au Québec, tant pour la personne proche aidante que pour la personne aidée, permet de mieux comprendre la complexité de la situation de proche aideance et des besoins d'accompagnement auxquels elles font face.

Pour aborder progressivement les raisons et les motivations de la migration, nous suggérons de poser une question précédée d'un préambule qui explique pourquoi ce sujet est abordé et qui rappelle à la personne qu'elle peut choisir de ne pas y répondre, sans conséquences pour elle-même ni la personne aidée :

« Dans le but de vous diriger vers des services et des ressources pertinentes pour vous et vos proches et de mieux vous informer de vos droits, j'aimerais en savoir davantage sur votre parcours d'immigration et les raisons qui vous ont amenées au Québec. Êtes-vous à l'aise à ce que je vous pose des questions à ce sujet? »

Dans certains cas, il peut être également nécessaire de s'informer du statut migratoire, puisque celui-ci peut influencer leur accès aux services sociaux et de santé ainsi que leur admissibilité aux protections sociales. Toutefois, comme la question du statut migratoire peut être délicate, particulièrement pour les personnes à statut précaire. Il importe donc comme professionnel·le de se demander si cette information est réellement essentielle à l'intervention. Lorsqu'il n'est pas nécessaire de connaître le statut migratoire, il est préférable de privilégier plutôt la vérification de la couverture médicale.

3. La personne rencontrée ou aidée parle-t-elle suffisamment le français pour communiquer avec les services sociaux et de santé?

Valider le degré d'aisance en français tant chez la personne proche aidante que chez la personne aidée. Ces dernières pourraient avoir besoin d'un·e interprète. Devoir traduire pour un·e proche ajoute à la charge déjà importante des personnes proches aidantes.

4. Qui sont les membres du réseau social et familial de la personne rencontrée?

- **Au Québec?**
 - **Au pays d'origine?**
- Décrire le réseau social de la personne permet d'identifier :
- les personnes à qui elle peut demander de l'aide en cas de besoin;
 - les personnes qui pourraient aussi potentiellement la solliciter pour de l'aide.

Identifier les besoins de la personne rencontrée

5. La personne rencontrée est-elle en emploi ou aux études?

Identifier les obstacles à l'intégration ou au maintien en emploi ainsi qu'à la poursuite d'études (s'il y a lieu) pour la personne rencontrée.

Prendre soin d'un-e proche peut avoir des effets délétères sur la vie professionnelle ou le parcours scolaire des personnes proches aidantes. Les impacts sur ce plan sont variables et dépendent entre autres du type d'emploi occupé, de la formation reçue (au Canada ou au pays d'origine), des expériences professionnelles avant d'assumer un rôle de proche aidante et de la durée de l'accompagnement de la personne aidée.

Ces impacts sont potentiellement complexifiés pour les personnes immigrantes qui prennent soin d'un-e proche et qui ont un statut migratoire précaire, qui sont arrivées récemment au Québec, qui vivent une déqualification professionnelle ou qui rencontrent des difficultés à s'exprimer en français.

6. Quels sont les besoins nommés ou que je peux moi-même identifier :

- Pour la personne qui prend soin d'un-e proche?
- Pour la personne aidée?

Identifier les besoins de la personne proche aidante et ceux de la personne aidée afin de mieux intervenir et la diriger vers des ressources et services pertinents.

Identifier les interventions possibles à mettre en place via les services de l'organisme

7. Selon les besoins de la personne rencontrée, qu'est-ce que je peux faire pour la personne rencontrée, dans le respect du champ d'intervention de mon organisme?

Il est important d'identifier des pistes d'intervention réalistes à la portée de ce que vous pouvez faire au sein de votre organisme. L'objectif n'est pas d'ajouter à votre charge de travail.

Si c'est possible et pertinent, prévoyez un suivi avec la personne rencontrée afin de s'assurer de l'évolution de ses besoins et de ceux de la personne aidée.

Identifier les ressources externes à recommander

8. Selon les besoins de la personne rencontrée, qu'est-ce qui dépasse le champ d'intervention de mon organisme et qui nécessite une recommandation externe?

Il est tout à fait justifié de ne pas pouvoir répondre à l'ensemble des besoins de la personne rencontrée.

Lorsque ses besoins dépassent le champ d'intervention de votre organisme, il est important de la diriger vers des ressources et services appropriés.